



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2053

Approbation de conventions de partenariat entre la Ville de Lyon - Musée des beaux-arts et des organismes de l'enseignement supérieur

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme ZDOROVITZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2053 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE LYON - MUSEE DES BEAUX-ARTS
ET DES ORGANISMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les musées de la Ville de Lyon ont établi, au fil des années, des relations de partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur du territoire.

Acteurs essentiels de la diffusion des savoirs et de la connaissance, les musées municipaux, les universités et écoles supérieures de Lyon s'accordent pour développer des actions qui visent à initier des partenariats afin de valoriser les interactions entre art, culture et sciences, de développer les accès au savoir, de contextualiser les apprentissages et de faciliter le transfert des connaissances d'un milieu d'apprentissage à un autre.

L'objectif est ainsi que les musées de Lyon deviennent, pour les étudiants, et plus largement pour la communauté universitaire, enseignants, chercheurs, des lieux de ressources ainsi que de sociabilité et de pratique culturelle.

Les musées se doivent aussi d'être aux côtés de l'université afin d'être lieu d'accueil pour les étudiants en exil, leur facilitant ainsi l'intégration dans le tissu socio-économique local.

Cette dynamique s'inscrit également comme un complément indispensable de certains cursus (lettres, arts, histoire, sciences humaines en général), et peut aussi ouvrir de nouveaux horizons aux étudiants et chercheurs d'autres disciplines (sciences, informatiques et numérique) tout en permettant aux artistes et acteurs de la culture d'innover dans des domaines de recherche.

A cette fin, le musée des Beaux-Arts développe des partenariats pédagogiques avec diverses formations ayant trait à l'art ou à la culture, propose des visites de découverte des collections et des métiers du musée, ou des ateliers et des projets collaboratifs, accueille des cours d'histoire de l'art devant les œuvres, organise des journées de présentation des métiers du musée, dans une optique plus professionnalisante.

Une programmation dédiée permet aux étudiants d'autres formations d'identifier le musée comme un lieu ouvert de découvertes et d'échanges.

A terme, ces démarches concourent à l'intensification des pratiques artistiques et culturelles des étudiants et au développement de la fréquentation étudiante.

Dans ce cadre, le musée des Beaux-Arts a entrepris des réflexions avec les établissements suivants :

Le conservatoire de Lyon

- des répétitions et des représentations des classes de danse contemporaine pour un projet danse et patrimoine ;
- d'accueil de 2 ou 3 concerts de musique de chambre dans le réfectoire dans le cadre du festival Tempo Vivace entre janvier et mars 2023, comprenant des concerts à destination de scolaires dans le cadre d'actions d'EAC et pour tout public en fin de journée ;
- des visites du musée seront organisées pour : les élèves de danse, les étudiants de la classe de violoncelle avec les étudiants ukrainiens en octobre 2022 et les étudiants suisses au premier trimestre 2023 ;
- la participation des étudiants du Conservatoire lors de différents événements organisés par le musée.

L'université jean Moulin Lyon 3 / DU Passerelle - Étudiants en exil de l'Université

L'objectif du DU Passerelle – Étudiants en exil est de permettre à des étudiants en exil d'apprendre le français pour reprendre leurs études et/ou faciliter leur insertion professionnelle. Cinq cours seront organisés au musée sous la forme de visites autour des thématiques suivantes : le corps, portrait de famille, animaux, la ville et « savoir exprimer ses impressions ».

Les deux niveaux d'apprentissage concernés sont :

- Grand débutant (A1 vers A2)
- Débutant (A2 vers B1)

Les parcours sont réalisés et conduits par les médiateurs du service culturel du musée en collaboration avec l'équipe pédagogique du DU Passerelle – Étudiants en exil.

L'université prend en charge l'organisation du transport des étudiants au musée lors des séances.

Les séances se dérouleront dans les collections et sont consenties à titre gratuit.

L'Ecole normale supérieure

La 1ère année d'histoire de l'ENS de Lyon accueille des normaliens recrutés sur concours ou sélectionnés sur dossier. Cette première année a pour but d'assurer la transition entre les exigences des classes préparatoires (ou du premier cycle universitaire) et celles de la recherche. Dans cette perspective, le cours « Devenir historien » a pour vocation de les familiariser avec le métier d'historien de manière très concrète en présentant les modalités d'accès à l'information, le paysage de la recherche, les fonds d'archives (également par des visites sur site), les stages possibles et les débouchés dans le monde de la recherche.

- préparation et enjeux du catalogue raisonné des peintures du musée des Beaux-Arts (1789-1850) par Stéphane Paccoud, conservateur en chef des Peintures et sculptures du XIXe siècle du musée des Beaux-Arts ;

- préparation et montage de l'exposition Poussin et l'amour, par Ludmila Virassamynaïken, conservatrice en chef des Peintures et sculptures anciennes du musée des Beaux-Ars ;
- rencontre avec un jeune chercheur : Marion Falaise, chargée des collections textiles et des arts décoratifs du Musée des Tissus et des Arts Décoratifs.

L'ENS prend en charge l'organisation du transport des étudiants au musée lors des séances.

Les séances se dérouleront en partie en salle Chenavard et en partie dans les collections. Elles sont consenties à titre gratuit

L'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre

L'ENSATT est une « École-Théâtre » où sont enseignés les métiers d'acteur, d'administrateur du spectacle vivant, de concepteur costume, de concepteur lumière, de concepteur son, de costumier options coupeur ou réalisation et régie de production, de directeur technique, d'écrivain-dramaturge, de metteur en scène et de scénographe. Cette présence, dans une même structure, de l'ensemble des métiers de la scène permet la mise en œuvre de laboratoires et d'ateliers spectacles confiés à des metteurs en scène professionnels qui viennent diriger une équipe de création rassemblée autour d'un projet artistique, conçu et réalisé à l'ENSATT et présenté aux spectateurs dans l'école ou en itinérance.

Attentif à développer ses liens avec les différents publics de l'enseignement supérieur, le musée s'associe pour la 8e année consécutive à un établissement de la Métropole de Lyon dans le cadre de la Nuit européenne des musées. L'établissement choisi cette année est l'ENSATT. Sous la conduite d'une équipe pédagogique, les étudiants sont appelés à élaborer la programmation d'un évènement rassemblant près de 5.000 visiteurs.

Les deux parties conviennent de s'associer en vue de la programmation au musée des Beaux-Arts de Lyon de l'édition 2023 de la Nuit européenne des musées par les étudiants de l'ENSATT (date en attente du ministère de la Culture [traditionnellement un samedi à la mi-mai de 19h à minuit]).

Cette collaboration engage les activités suivantes :

- visites préparatoires au musée pour la sélection des espaces et des œuvres ;
- mise à disposition par le musée de toute la documentation nécessaire ;
- validation commune des projets ;
- mise en place d'un calendrier de répétitions au musée.

L'ICART / École du management de la culture et du marché de l'art

Fondée en 1963, l'ICART – École du management de la culture et du marché de l'art a été l'une des premières écoles à préparer aux métiers de la médiation culturelle, de la communication et du management culturel et du marché de l'art. L'ICART est un établissement reconnu par le Ministère de la Culture. Créée en 2019, l'antenne lyonnaise propose aux étudiants de 4^{ème} et de 5^{ème} année en formation ingénierie culturelle, la conception de projets pluridisciplinaires autour des arts plastiques, de la musique, du cinéma ou encore du spectacle vivant, en collaboration avec une institution partenaire.

Afin de familiariser les étudiants des filières ingénierie culturelle au fonctionnement d'une institution muséale, mais aussi de leur faire mieux connaître le musée et ses collections, les collaborations suivantes sont proposées :

- une journée de présentation institutionnelle à destination des étudiants de 5^{ème} année en vue de leur participation à la Nocturne étudiante du musée qui se tient chaque année à la mi-mars (médiation culturelle et communication) ;
- un workshop d'une semaine au musée à destination des étudiants de 4^{ème} année.

Lycée La Martinière - Duchère

Lycée d'enseignement général et technologique, La Martinière – Duchère propose un large éventail de poursuites d'études en classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs, diplômes à Bac +3 et licences professionnelles. La classe préparatoire économique et commerciale – voie technologique (ECT) bénéficie d'un enseignement de culture générale, englobant une approche de l'histoire de l'art.

Afin de familiariser les étudiants des filières économiques et commerciales au fonctionnement d'une institution muséale, mais aussi de leur faire mieux connaître le musée et ses collections, les collaborations suivantes sont proposées au premier semestre (calendrier à définir) :

- une journée de présentation institutionnelle à destination de l'ensemble des étudiants de première et deuxième années de la classe préparatoire ECT ;
- une visite d'1h30 de l'exposition Nicolas Poussin et l'amour à destination des étudiants de première année de la classe préparatoire ECT ;
- une visite d'1h30 dans les collections du musée à destination des étudiants de deuxième année de la classe préparatoire ECT, autour du thème « le monde », sujet de l'épreuve de culture générale du concours HEC 2022-2023.

La présentation institutionnelle regroupant une soixantaine d'étudiants, elle s'effectuera dans l'auditorium du musée mis à disposition gracieusement.

Le lycée La Martinière – Duchère prendra en charge les frais de régie de la société Audiance.

La visite dans les collections permanentes est effectuée gratuitement.

La visite dans l'exposition temporaire est facturée au tarif groupes étudiants, soit 45 euros.

SEPR Lyon

Association reconnue d'utilité publique, laïque et indépendante, la SEPR est le premier centre de formation professionnelle initiale de la Région Rhône-Alpes avec plus de 3500 élèves, apprentis ou stagiaires. Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, la SEPR offre à chaque étudiant la possibilité d'acquérir une solide culture générale à travers un enseignement des humanités ouvert sur la pratique des musées. Le Diplôme National des métiers d'art et design (DNMADE) bénéficie ainsi d'un enseignement de culture générale, englobant une approche de l'histoire de l'art et du fonctionnement de l'institution muséale. De son côté, le musée des Beaux-Arts est attentif à développer ses liens avec les différents publics de l'enseignement supérieur, afin d'être reconnu comme

un lieu de pratique culturelle incontournable ainsi que comme un lieu de travail et d'exercice de différentes professions.

Afin de familiariser les étudiants des filières des métiers d'art et design au fonctionnement d'une institution muséale, mais aussi de leur faire mieux connaître le musée et ses collections, les collaborations suivantes sont proposées :

- une demi-journée de présentation institutionnelle dans l'auditorium du musée (9h-11h) à destination de l'ensemble des étudiants du DNMADE première année (environ 48 étudiants), suivie de trois visites (11h-12h30) : présentation du département des Objets d'art, de la collection de céramiques et visite autour de la notion d'iconographie,
- deux visites d'1h30 dans les collections à destination des étudiants du DNMADE première année, autour des thèmes de l'identité et du portrait,
- dans le cadre de la formation professionnelle aux métiers de la bijouterie et joaillerie, trois visites d'1h30 dans les collections autour des bijoux égyptiens, Moyen Âge/Renaissance et XXe/début XXe siècle.

La mise à disposition de l'auditorium comme les visites de la demi-journée de présentation institutionnelle sont proposées gratuitement.

Les deux visites autour des thèmes de l'identité et du portrait comme les trois visites à destination de la formation professionnelle aux métiers de la bijouterie et joaillerie sont facturées au tarif groupes étudiants, soit 45 euros chacune.

Centre scolaire Saint Louis-Saint Bruno

Etablissement privé d'enseignement, sous contrat avec l'État, le Centre scolaire Saint Louis-Saint Bruno est l'un des deux lycées de la Métropole de Lyon à proposer une classe préparatoire aux écoles supérieures d'art, de l'image et de design (CPES CAAP Arts). Cette formation offre à chaque étudiant la possibilité d'acquérir une solide culture générale à travers un enseignement des humanités ouvert sur la pratique des musées. La CPES CAAP Arts bénéficie ainsi d'un enseignement de culture générale, englobant une approche de l'histoire de l'art et du fonctionnement de l'institution muséale.

Afin de familiariser les étudiants des filières des métiers d'art et design au fonctionnement d'une institution muséale, mais aussi de leur faire mieux connaître le musée et ses collections, un séminaire « Muséographie » est envisagé en trois temps :

- 1) Avant les vacances de la Toussaint, un parcours consacré à la muséographie du musée des Beaux-Arts depuis sa création jusqu'aux interventions des architectes Philippe Dubois et Jean-Philippe Wilmotte. Ce parcours pourra également intégrer les propositions du concours d'idées international conduit par le musée en 2019, qui envisageait une extension utopique du site. Cet axe permettra également de comprendre les liens entre muséographie, attentes du public et enrichissement des collections.
- 2) Entre les mois de novembre et de décembre, les étudiants mèneront un travail d'enquête et d'observation sociologique du public. Il s'agira pour les étudiants de s'intéresser aux comportements des visiteurs, dans leur rapport aux œuvres, aux cartels, au personnel du musée (notamment aux agents d'accueil). Devra être inséré également dans leur terrain d'observation le matériel mis à disposition (audioguides, dépliants, etc.). Cet exercice donnera l'occasion aux étudiants d'être

acteurs dans leurs recherches, d'adopter une posture réflexive et les amènera à présenter leurs recherches dans le cadre d'une restitution.

- 3) Enfin, le projet se terminera par une visite « des coulisses » de l'exposition Nicolas Poussin (janvier-février 2023). Plusieurs interventions peuvent être envisagées : régisseur d'œuvres, éclairagiste ou personnel de l'atelier de menuiserie du musée. Ce parcours permettra de présenter la pensée et l'application d'un tel événement, depuis le choix thématique, la sélection des œuvres jusqu'à la mise en espace de l'exposition

L'ensemble des visites est proposé à titre gracieux.

Ces partenariats sont formalisés dans les conventions jointes au présent rapport.

Vu les projets de conventions ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon/musée des Beaux-Arts et Le conservatoire de Lyon, L'université jean Moulin Lyon 3 / DU Passerelle - Étudiants en exil, L'École normale supérieure, L'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre, L'ICART / École du management de la culture et du marché de l'art, Lycée La Martinière – Duchère, SEPR Lyon et le Centre scolaire Saint Louis-Saint Bruno sont adoptées.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions et tout document afférent et à les exécuter.
- 3- La gratuité d'entrée au musée des Beaux-Arts et des visites commentées réalisées dans le cadre des partenariats susvisés, pour les étudiants concernés et leurs enseignants, est approuvée.
- 4- Les recettes seront imputées sur les budgets 2022 et 2023, nature 7062, fonction 322, programme ACPBA, opération CULTURBA, LC 66080.
- 5- Les dépenses seront imputées sur le budget 2023, nature 6228, fonction 314, programme ACPBA, opération CULTURBA, LC 66138.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET